

LA CONFÉRENCE DE ROME

RAPPELANT la décision prise par l'Assemblée générale des Nations Unies de proclamer la période 1991-2000 Décennie des Nations Unies contre la toxicomanie, ayant notamment comme objectif de mobiliser des organisations, des groupes et des individus en vue de fournir un effort accru pour prévenir et réduire la toxicomanie et entretenir une culture globale contre l'usage des drogues illicites,

SALUANT la signature d'un accord de coopération entre le Comité International Olympique (CIO) et le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCD) ainsi que leur engagement de renforcer les programmes de prévention existants en matière de drogue en y incluant une offre sportive, en ciblant les communautés défavorisées et la jeunesse à risque,

EN APPELLE aux gouvernements, aux organisations intergouvernementales et non-gouvernementales, aux Fédérations Internationales de sports, aux Comités Nationaux Olympiques et à tous les citoyens du monde soucieux du bien-être et du sain développement de la jeunesse pour qu'ils reconnaissent que :

1. l'abus des drogues de par le monde est alarmant et que les jeunes, particulièrement ceux qui vivent dans des conditions de pauvreté et de privations et qui viennent de familles désunies, sont les plus vulnérables face aux stupéfiants et aux substances psychotropes;

2. les programmes de prévention de la toxicomanie ne peuvent pas toujours atteindre les enfants de la rue ni d'autres jeunes sortis du système scolaire et qu'il faut adopter une

démarche globale, dans tous les secteurs, pour rendre efficaces les efforts consentis en matière de prévention;

3. les programmes de prévention de la toxicomanie doivent avoir comme objectif premier de venir en aide aux jeunes à risque susceptibles de se tourner vers une stratégie de survie antisociale et de promouvoir un mode de vie sain;

4. la pratique du sport peut fortement contribuer à prévenir l'usage de la drogue parmi les jeunes, en les aidant à faire face à des situations difficiles, en consolidant leur personnalité et leur confiance en eux et en leur transmettant les valeurs d'autodiscipline, de justice et de coopération qui font partie de la morale olympique.

Nous **EN APPELONS** aux athlètes du monde pour qu'ils s'engagent avec détermination pour protéger notre jeunesse contre l'usage de la drogue et ses méfaits et les invitons à colporter ce message au cours de toutes les manifestations sportives auxquelles ils prendront part.

Par conséquent, nous **INVITONS** tous ceux qui veulent construire un monde pacifique et meilleur à protéger l'avenir de la jeunesse contre les effets dévastateurs, sur notre société, de la drogue et du trafic auquel elle donne lieu en plaçant le sport au service du développement harmonieux de l'humanité, en encourageant la pratique du sport dans la lutte contre la toxicomanie et ce, dans toutes les situations, en mobilisant des moyens humains et financiers pour ce faire et en mettant en oeuvre des programmes et des projets susceptibles d'encourager d'autres personnes à suivre cet exemple.